

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30819**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER mention Langues Littératures et civilisations étrangères et régionales

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie de Nice ; Président de l'Université Côte d'Azur

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

131 Français, littérature et civilisation française, 136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales, 333 Enseignement, formation

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Développement de méthodes de recherche, de recueil et d'analyse de données dans des domaines spécifiques liés à la culture, l'art, la littérature, les civilisations et la linguistique dans une langue étrangère ou régionale

Acquisition d'un haut niveau de compétence en langues étrangères ou régionales

Préparation au métier d'enseignant-chercheur, d'enseignant du secondaire, aux métiers de la communication en langue étrangère ou régionale

Mobilisations d'outils de recherche fondés sur les TICE

Rédaction des notes de synthèse sur des questions variées, à partir de documents de nature et de type divers.

Rédaction de travaux de recherche, menés individuellement ou en équipe

Conception et production de textes de qualité, pour un rendu oral ou écrit, en français et dans une langue étrangère ou régionale, sous forme de rédaction, de traduction

Diffusion des résultats de la recherche

*Les titulaires du diplôme sont capables de :*

Rédiger et exposer oralement, en français et dans une langue étrangère ou régionale, une question de recherche originale

Communiquer efficacement en français et dans une langue étrangère ou régionale devant des publics de spécialistes ou de non-spécialistes et ce de façon claire et non ambiguë

Communiquer dans une troisième voire une quatrième langue, permettant une spécialisation tant théorique que pratique en traduction et interprétation

Disposer d'une connaissance approfondie de la culture, de l'histoire et de la civilisation des pays dont on étudie la langue

Traduire des supports de nature variée

Établir un diagnostic du public, un cahier des charges, un plan d'action et un dispositif d'évaluation et les présenter à l'écrit et à l'oral devant des publics de non spécialistes et/ou d'experts

Utiliser des outils documentaires adéquats (bibliographies, moteurs de recherche, bases de données, élaboration de questionnaires, archives, etc.), exploiter scientifiquement des sources en respectant les normes de rédaction et de référencement en vigueur dans les champs de recherche.

Utiliser les outils informatiques standards et les logiciels spécifiques dans la perspective de la recherche et l'élaboration de projets

Appliquer les méthodes de recherche spécifiques aux différents champs (arts et littératures, linguistique, civilisations)

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les diplômés pourront travailler dans les secteurs suivants : presse, audiovisuel, culture, édition, tourisme, culture, ressources humaines et enseignement/recherche. Tous les types d'organisations sont concernés qu'elles soient publiques, privées ou associatives.

*Les titulaires du diplôme peuvent prétendre aux emplois suivants :*

Interprète

Traducteur

Adaptateurs de sous-titrage, doublage, voice-over, sous-titrage pour sourds et malentendants

Journaliste spécialisé

Rédacteur

Formateur

Animateur culturel

Chef de projet

### Codes des fiches ROME les plus proches :

**E1103** : Communication

**E1106** : Journalisme et information média

**E1108** : Traduction, interprétariat

**K2111** : Formation professionnelle

## Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

La formation s'organise autour d'un Master 1 mutualisé et quatre parcours de spécialité de Master 2 pour permettre aux étudiants d'acquérir une expertise spécifique :

Etudes du monde anglophones (EMA)

Etudes hispaniques et hispano-américaines (EHH)

Langue et culture italiennes (LCI)

Tradaptation : sous-titrage et doublage des productions cinématographiques et audiovisuelles (TSD)

### Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements, des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements, des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements, des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements, des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
Par candidature individuelle	X	Possibilité pour tout ou partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Jury de validation VAE : enseignants-chercheurs personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels dont la validation est demandée

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

**Base légale****Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 25 mai 2018, relatif aux accréditations de l'Université Côte d'Azur à délivrer les diplômes nationaux n° **20180474**

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

Le décret N°2013-756 du 19/08/2013, articles R.613-33 à R.613-37.

**Références autres :**

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002

Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

Décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3 **modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015**

**Pour plus d'informations****Statistiques :**

Statistiques d'insertion disponibles auprès de l'observatoire de la vie étudiante (UNICEPRO~OVE)

<http://unice.fr/unicepro/enquetes-et-statistiques/>

**Autres sources d'information :**

Université Côte d'Azur : <http://univ-cotedazur.fr/>

[Université Nice Côte d'Azur](#)

**Lieu(x) de certification :**

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes ( 06) [Nice]

Université Côte d'Azur

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

UFR LASH, Campus Carlone - 98, bd Edouard Herriot - BP 3209 - 06204 NICE Cedex 3.

**Historique de la certification :**

**Fiche remplacée par la fiche nationale n°31503**

Master mention Langues Etrangères